

<http://cpsainttugdual.catholique.fr/Cate-judo-danse-ou-piano.html>



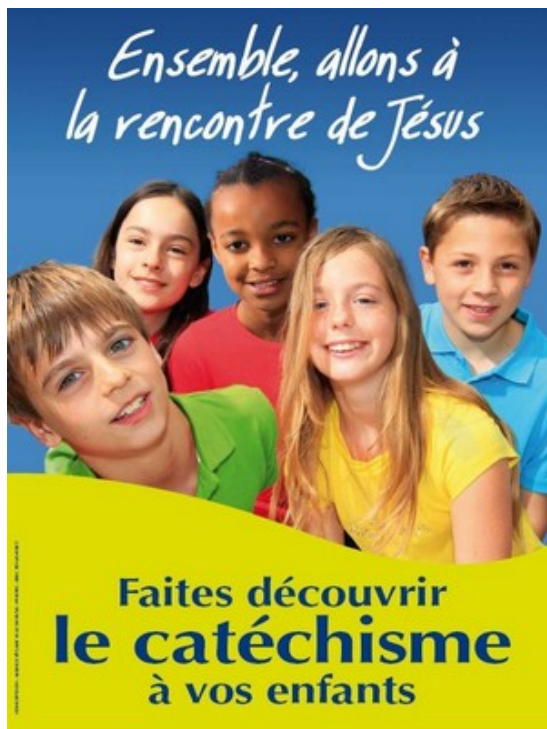
Caté, judo, danse ou piano ?â€!

- Servir, évangéliser - La catéchèse - Enfants -

Date de mise en ligne : mercredi 20 septembre 2017

Copyright © Communauté pastorale Saint-Tugdual - Tous droits réservés

Paroisse Saint-Tugdual



C'est vrai, les enfants sont parfois débordés, mais le caté n'est pas une activité comme les autres : ni école, ni club, c'est un lieu singulier où ils peuvent être eux-mêmes et lier ensemble tout ce qu'ils vivent. Ils posent des questions qu'ils n'ont pas l'occasion de poser ailleurs. Ils réfléchissent avec d'autres sur ce qui leur tient à coeur, avec l'aide d'un adulte, ni prof, ni parent. C'est un lieu unique où se nouent souvent de belles amitiés.

Oui, c'est une activité à ne pas manquer !

Le caté c'est quoi ?

Votre enfant a entre 8 et 13-14ans.

Vous hésitez : catéchisme ou non ?

Vous trouverez peut-être ici les réponses à quelques-unes de vos questions.

Pourquoi inscrire mon enfant au caté ?

Qu'est-ce que cela lui apportera ?

Inscrire son enfant au caté, c'est lui permettre de rencontrer Jésus, et de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous ; c'est lui faire connaître la richesse de la tradition chrétienne ; c'est aussi lui donner l'occasion de réfléchir aux questions qu'il se pose sur lui-même, le monde et Dieu. Avec d'autres chrétiens : enfants, adultes, catéchistes, prêtres ...

Qu'est-ce qu'on fait au caté ?

Au caté, les moyens les plus divers sont mis en oeuvre pour faire connaître Jésus aux enfants. Ils participent à la célébration dominicale et prient ensemble. Ils étudient le texte d'évangile de ce dimanche et l'illustrent eux-mêmes.

Selon le thème du jour, ils regardent un montage audio-visuel, ils miment un épisode de la Bible, ils rencontrent d'autres croyants, ils écoutent l'histoire de la vie d'un saint.

Le catéchiste les accompagne dans leurs découvertes, les écoute, lance les débats, répond à leurs questions et les invite à prier. Au cours de ces années de catéchisme, les enfants se préparent à recevoir les sacrements, notamment l'eucharistie, la réconciliation et aussi le baptême et la confirmation.

Est-ce que je ne l'empêche pas de choisir en lui imposant le caté ?

Pour qu'un enfant puisse choisir s'il désire être chrétien, il faut lui en donner la possibilité. Au départ, les parents choisissent pour lui ce qu'ils pensent être le meilleur, comme dans tous les autres domaines de la vie. Ce n'est pas entraver sa liberté que lui parler de Jésus, et de la foule des témoins de Dieu qui constituent l'Eglise. C'est lui donner les moyens de choisir vraiment en connaissance de cause. _ C'est une occasion de le faire grandir.

Ne peut-on pas lui faire découvrir Jésus sans l'Eglise ?

Faire découvrir Jésus sans l'Eglise, c'est un peu comme si on privait un enfant d'une famille. On n'est pas chrétien tout seul. Sans l'Eglise, l'Evangile ne serait jamais parvenu jusqu'à nous. Jésus a voulu que les chrétiens forment une communauté, qu'ils grandissent, écoutent la Parole de Dieu, prient et reçoivent les sacrements au sein de cette communauté. Alors, comment se passer de l'Eglise pour découvrir Jésus ?

Personne n'est vraiment à la hauteur pour parler de Dieu ! Le caté c'est une occasion extraordinaire pour dialoguer avec votre enfant sur des questions aussi importantes que Dieu, la vie, l'amour, la mort. Tant pis si vous ne pouvez pas répondre à toutes les questions ! Vous aurez envie de prolonger cette complicité ; aller à la messe ensemble aura peut-être un sens nouveau pour vous.

Peut-on aller au caté sans être baptisé ?

Bien sûr, on peut aller au caté sans être baptisé ! De plus en plus d'enfants sont dans cette situation. Au cours de ses années de catéchisme, et s'il le désire, l'enfant pourra demander le baptême. Avec l'accord de ses parents et en lien avec les catéchistes et le prêtre de la paroisse, il suivra une préparation en plusieurs étapes. Puis, au bout de quelque temps, il recevra le baptême.

—

En début de chaque année de catéchèse (coincidant avec l'année scolaire) un programme d'année est établi et communiqué aux parents lors de l'inscription. Y figurent les dates des dimanches caté (huit dimanches dans l'année) ainsi que celles des temps forts (retraites, confirmation, 1re communion, â€).